

Fiche Descriptive de la Formation ASRA D



Intitulé de la formation :

AGENT DE SÉCURITÉ RENFORCÉ ARMÉ - CATÉGORIE D
(ASRA) RNCP37616

[Fiche France Compétence ASRA D](#)

Présentation de la formation :

La formation "Agent de Sécurité Renforcé Armé - Catégorie D" (ASRA) permet aux agents de sécurité privée d'utiliser des armes non létales (tonfa, bâton télescopique, gaz lacrymogène) dans des contextes où leur sécurité peut être compromise, sous l'autorité du préfet. Elle est destinée à renforcer les compétences des agents déjà certifiés en matière de sécurité armée.

Objectifs de la Formation

- Connaître le cadre juridique et maîtriser le maniement des armes non létales de catégorie D (tonfa, bâton télescopique, gaz lacrymogène).

Objectifs Pédagogiques :

- Assimiler les réglementations juridiques relatives à l'utilisation des armes de catégorie D.
- Acquérir les compétences techniques pour l'utilisation et le maniement des équipements de sécurité non létaux.
- Développer des compétences tactiques pour une intervention efficace en situation de sécurité renforcée.

Public Cible : Agents titulaires de la carte professionnelle APS ou APR souhaitant apprendre et maîtriser le maniement des armes de catégorie D.

Prérequis :

- Maîtrise de la langue française.
- Titulaire d'une carte professionnelle d'agent de sécurité APS ou APR en cours de validité (MAC APS ou MAC APR à jour).
- Réussite des tests de pré-sélection : tests psychotechniques, physiques, CV, entretien avec le formateur ASRA.
- Certificat médical récent attestant de l'aptitude à la pratique sportive et à l'utilisation d'armes de catégorie D.
- Certificat de secourisme SST, PSC1 ou équivalent, valide depuis moins de 2 ans.

Durée de la formation :

- **Nombre total d'heures :** 77 heures, réparties sur 11 jours.

- **Horaires** : Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (7 heures par jour).

Modalités et délais d'accès :

- **Inscriptions** : Ouvertes toute l'année, sous réserve des places disponibles.
- **Délais d'accès** : Entre 2 à 4 semaines après la validation de l'inscription et la réception des documents nécessaires.
- **Modalités d'accès** : Entretien individuel préalable pour valider les prérequis et définir les objectifs du candidat.

Tarifs :

- **Coût total de la formation** : 2200 € net de TVA
- **Modalités de paiement** : Possibilité de paiement en plusieurs fois. Financements possibles via CPF, Pôle Emploi, ou autres organismes.
- **Effectif** : 12 personnes maximum

Contacts :

- **Responsable de la formation** : Mme NIVEAUX Émeline
- **Email** : contact@tonnerre-formation.com
- **Téléphone** : 05 59 55 71 61
- **Adresse** : TONNERRE FORMATION, 15 ter rue Pierre Semard 40220 TARNOS
- **Site web** : www.tonnerre-formation.com / www.tonnerre-asra.fr

Méthodes Pédagogiques

- Apports théoriques via cours magistraux et supports pédagogiques.
- Ateliers pratiques et simulations sur le maniement des armes.
- Exemples de scénarios tactiques et exercices pratiques.

Modalités d'évaluation :

- **Évaluation continue** : Contrôles de connaissances, exercices pratiques, et participation en classe.
- **Évaluation finale** : Examen QCU et pratique en fin de formation pour l'obtention du titre ASRA D.

Évaluation UV1 & UV2 : QCM de 30 questions (45 secondes par question).

Évaluation UV3 : Réalisation d'un circuit pratique de 15 minutes comprenant des ateliers technicotactiques.

Évaluation UV4 : Rondes de sécurité dynamiques en binôme, pratiques et scénarisées, d'une durée de 15 minutes.

Recyclage et Formation Continue

Entraînements Réguliers :

- 2 séances par an de 7 heures de mise en situation, avec un rappel du cadre juridique de l'emploi des armes (45 minutes).

- Attestation de suivi délivrée à l'issue de chaque séance.

Accessibilité aux personnes handicapées :

- Le centre de formation est conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Des adaptations pédagogiques sont possibles pour les personnes en situation de handicap. Merci de nous informer de toute nécessité particulière lors de l'inscription.

Le programme :

UV1 – Module Juridique des Armes de Catégorie D et B (14h00)

Cadre légal et réglementaire

Obligations et responsabilités légales

UV2 – Module Théorique des Armes de Catégorie D (03h00)

Description et fonctionnement des équipements

Conditions d'utilisation

UV3 – Module Pratique des Armes de Catégorie D (32h00)

Maniement et techniques d'utilisation des tonfas, bâtons télescopiques, et gaz lacrymogène

Exercices pratiques et simulations

UV4 – Module Tactique Spécifique aux Armes de Catégorie D (28h00)

Stratégies et tactiques pour des interventions efficaces

Scénarios pratiques et mises en situation

Temps Total de Formation : 77 heures

Examen Catégorie D : 07 heures

Durée Totale de la Formation : 84 heures

TONNERRE

CENTER